

## **Conseil communal de Jalhay du 22 novembre 2021**

Le Conseil a tout d'abord respecté une minute de silence en apprenant le décès de Bernard Koninckx, ancien membre de la CCATM (Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité).

18 points ont été ensuite présentés en séance publique.

A l'unanimité, le Conseil a :

- approuvé l'instauration d'une prime de remerciement au personnel des milieux d'accueil sous forme d'écochèque (de maximum 250 €) subsidiée par l'ONE.
- approuvé l'adhésion du C.P.A.S. à l'Intercommunale IMIO (Intercommunale de Mutualisation en Matière Informatique et Organisationnelle). La CPAS veut adhérer à cette dernière, car elle réalise des activités d'achat centralisé visant à fournir à ses membres des outils de gestion des ressources humaines pour réaliser entre autres les fiches de paie.
- approuvé l'accord de coopération, la note d'intention et les documents composant le dossier de candidature relatif à l'Appel à projets pour la création du Parc National de Wallonie des Hautes Fagnes.
- approuvé le projet d'acte relatif à l'acquisition de la parcelle (de 1913 m<sup>2</sup>) sise à Jalhay (Solwaster) au lieudit « Entre deux chemins » cadastrée, 2<sup>ème</sup> division, section B, n° 2268M pour la somme de 28.695 € en vue d'agrandir le cimetière de Solwaster. Cette parcelle pourra accueillir des concessions d'une durée de 30 ans.
- approuvé le projet d'acte relatif à l'acquisition de la parcelle sise à Jalhay au lieudit « Haut-Vinave » (cadastrée, 1<sup>ère</sup> division, section C, n° 28F) d'une superficie de 38 m<sup>2</sup> (entre le parking de l'Administration communale et le Haut-Vinave - montant : 2850 €).
- approuvé les conditions et le mode de passation du Marché public de travaux relatifs aux travaux d'entretien de voirie forestière 2021 – Pont de Belleheid, Route « Farine ».(estimation : 8.661 € à charge de notre commune et 58.976 € au SPW).
- approuvé le budget 2022 de la Fabrique d'Eglise de la Paroisse Saint-Lambert.
- adopté la convention concernant la collecte et la revalorisation des encombrants ménagers pour la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2024. L'ASBL RECYCL peut venir chercher les encombrants chez les citoyens.
- approuvé le règlement sur les cimetières, funérailles et sépultures. Les concessions peuvent être renouvelées tous les 10, 20 ou 30 ans.
- approuvé la modification au Règlement de redevance communale sur les concessions et sépultures pour les exercices 2021 à 2025. Une urne supplémentaire peut être ajoutée aux 2 urnes que pouvait contenir un columbarium.
- approuvé les points à l'ordre du jour des Assemblée générales des Intercommunales IMIO, du Centre d'Accueil « Les Heures Claires » (C.A.H.C.), NEOMANSIO et CHR Verviers du mois de décembre.

Le Conseil communal a à nouveau pris acte de la démission de 2 membres de la Commission locale de développement rural (C.L.D.R.).

Malgré l'abstention du groupe Oser, le Conseil a approuvé le marché public de fournitures relatif à l'acquisition d'une camionnette benne simple cabine pour le service des travaux. (estimation : 42.895,23 €). Au grand regret du groupe Oser, le véhicule ne sera pas électrique.

En fin de séance, nous apprenons que :

- la vente des bois a légèrement augmenté (437.000 €, soit 87.000 € de plus que l'année passée).
- la commune a récolté 250.000 € de moins à l'IPP 2021 (malgré l'augmentation de son taux de 6 à 6,75 %) à cause de la diminution de l'activité.
- les petits producteurs d'énergie vont avoir des difficultés à poursuivre leurs activités, car un décret va les obliger à instaurer un service de dépannage pas évident à mettre en place en raison de leur petite taille (les gros producteurs d'énergie ont bien sûr plus facile en raison de leur plus grande structure d'assurer ce service).
- la Commune organisera à nouveau un conseil communal des enfants dès que possible après la crise sanitaire.

Cordialement,

Luc Becker, Coordinateur du groupe AC